

Pierre-Yves Laffont (dir.)

L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle

Alpara

Chalain-d'Uzore

Franck Brechon et Chantal Delomier

DOI : 10.4000/books.alpara.2994
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Alpara
Année d'édition : 2011
Date de mise en ligne : 24 mars 2017
Collection : DARA
ISBN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BRECHON, Franck ; DELOMIER, Chantal. *Chalain-d'Uzore* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 04 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2994>>. ISBN : 9782916125527. DOI : 10.4000/books.alpara.2994.



Fig. 411 - Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 494) : le chasteau d'izoyre.

494

Le chasteau d'Izoyre

Département : Loire ; canton : Montbrison ; commune : Chalain-d'Uzore

Le contexte et l'apport des sources écrites

Le secteur de Chalain est occupé dès l'Antiquité. Les substructions d'un temple ont ainsi été mises au jour à la fin du XIX^e siècle, ainsi qu'un trésor de monnaies et d'argenterie et plusieurs statuettes en bronze ou en pierre (Lavendhomme, 1997, p. 75-77). Cependant, toutes ces découvertes ont été effectuées dans le quartier de La Pierre Murée et dans ses abords, et non à l'emplacement même du site médiéval. L'élément le plus ancien du site de Chalain-d'Uzore à être mentionné est l'église, qui apparaît dans la documentation au XI^e siècle avec l'*ecclesia de Chalanno in Ysouro* (Cartulaire de Savigny, t. II, p. 1055). Il faut par la suite attendre 1224 pour que l'église apparaisse à nouveau, mais indirectement cette fois. À cette date, le *capellanus de Chaygn d'Usouro* figure dans l'obituaire de l'Église de Lyon (Obituaire de l'Église de Lyon, p. 34). L'*ecclesia de Chalang in Ysoure* apparaît aussi en 1225 dans le pouillé du diocèse de Lyon : elle est alors à la nomination de l'archevêque de Lyon, de même que celles de Saint-Georges-en-Couzan, Sauvain et Saint-Bonnet-des-Quarts, réunies dans le même paragraphe (Pouillés de la Province ecclésiastique de Lyon, p. 6). En 1313-1314, c'est le luminaire de l'église de Chalain qui bénéficie d'un legs testamentaire de J. *de Basso* (Testaments foréziens, n° 84). C'est d'ailleurs dans ce testament qu'apparaît pour la première fois explicitement la paroisse de Chalain-d'Uzore. Toutes ces mentions de l'église de Chalain nous amènent à bien distinguer topographiquement le site ecclésial de Chalain et le lieu-dit d'Uzore lui-même, qui ne s'applique au Moyen Âge qu'à la montagne qui se trouve à proximité, ainsi que le rappelle un acte de 1233 dans lequel il est bien question de deux éléments distincts, puisqu'un chemin va alors de Saint-Clément à Chalain par le puy d'Uzore (Chartes du Forez, n° 57). Néanmoins, si le toponyme « Uzore » désigne un sommet, il est aussi appliqué à une circonscription. Ainsi, au XI^e siècle et en 1225, l'église de Chalain d'Uzore est située *in Ysouro*, le toponyme complet « Chalain d'Uzore » (*Chalaygn d'Usoro*) renvoyant à la même réalité. L'« Uzore » est-elle une simple entité géographique et/ou une circonscription territoriale du haut Moyen Âge ? Rien ne permet malheureusement de répondre de manière affirmative à cette question.

Le château apparaît tardivement dans la documentation en 1290, lorsque le chevalier Guillaume d'Aubigny ne pouvant se rendre à Montbrison, pour cause de maladie, pour rendre hommage au comte de Forez de son fief du *castrum de Chalayng*, prie celui-ci de recevoir son fils ou de lui accorder un délai (Chartes du Forez, n° 266). Une vingtaine d'années après, en 1310, le *castrum* de Chalain est hommagé au comte de Forez par Hugues Damas, sire de Couzan (Barban, 1885 p. 205). Il reste ensuite inféodé à cette famille, puisqu'en 1414, les gens de la chambre des comptes de Forez déclarent avoir reçu du procureur de Guy de Couzan, chevalier, la copie du dénombrement de ses fiefs, à savoir notamment les châteaux de Chalain-d'Uzore et de Sauvain (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 4987). Il faut attendre 1333 pour que soit mentionné le mandement de Chalain : ... *castrum et mandamentum de Chalaygn d'Usoro*... (Chartes du Forez, n° 564). Mais cette mention semble unique, ce qui ne peut que nous faire douter de l'existence réelle de ce mandement, tant la formulation retenue renvoie à un stéréotype courant sous la plume des scribes. Un habitat se développe sous les murs de l'église Saint-Didier, mais il est impossible de savoir quand celui-ci apparaît. En effet, les mentions les plus anciennes ne portent que sur l'église elle-même, n'apportant aucune précision sur un éventuel habitat qui occuperait ses alentours. Les premiers habitants attestés par la documentation le sont tardivement, puisqu'il faut attendre 1428 pour que des maisons soient clairement mentionnées (Diana, 1 E⁴, n° 156). Bien que situé le long d'un axe régional important, le « chemin de Forez » (Fournial, 1967, p. 138-139), le village de Chalain-d'Uzore ne connaît qu'un développement limité.



Fig. 412 - Vue aérienne du site dans les années 1990.

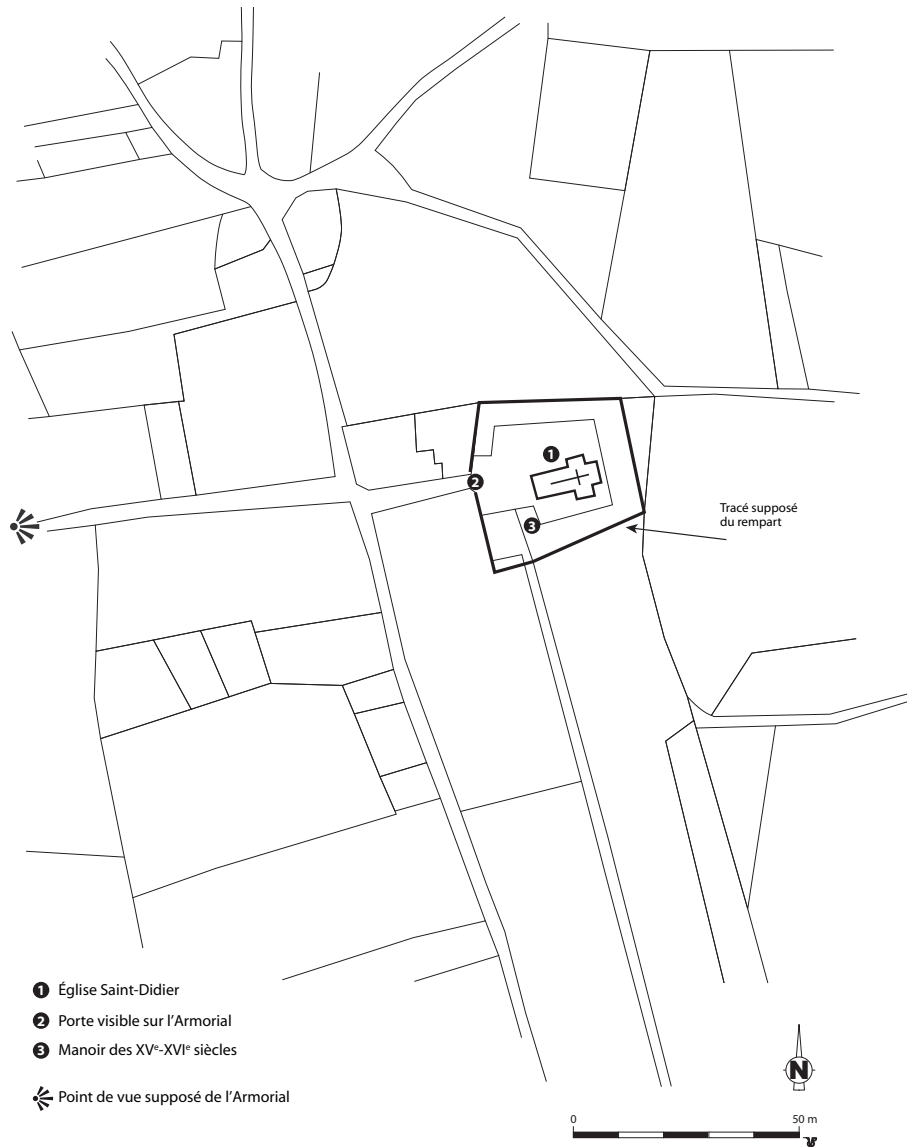




Fig. 414 – Détail d'une baie romane de l'église.



Fig. 415 – Façade sur cour du manoir actuel.

La représentation de l'Armorial

Ce dessin n'est qu'une esquisse au trait, rehaussée d'aplats rouges pour les toitures. La vignette de l'Armorial représente Chalain vu depuis l'ouest. Aucun relief, ni élément naturel n'est représenté. Au centre du dessin se dresse une puissante fortification carrée, dont les murs présentent une haute élévation. Le plan quadrangulaire de cette enceinte peut être restitué sans difficulté à partir du plan cadastral du XIX^e siècle. Très simple, elle est seulement cantonnée de quatre échiffes, situées à chacun de ses angles. L'accès à cet ensemble se fait par une porte unique, représentée face au dessinateur, au milieu de la courtine. Cette dernière, en plein-cintre, perce une tour carrée placée en saillie sur la courtine. Cette tour constitue le seul ouvrage défensif élaboré du site, puisqu'elle est surmontée d'un étage crénelé, manifestement associé à des mâchicoulis. La feuillure d'une herse est perceptible dans la porte. Celle-ci est prolongée par un pont-levis dont les flèches sont représentées de manière peu réaliste. Pour finir, cette haute courtine crénelée est ceinturée d'un fossé. Il est ici représenté sec, ce qui n'est pas le cas sur les autres vignettes des sites de plaine, où les douves sont en eau. Cela tient sans doute au fait que le dessin ne soit qu'une esquisse, les fossés de Chalain devant être eux aussi en eau. D'une surface réduite, l'enceinte englobe l'église Saint-Didier, dont seul le clocher émerge du rempart. Il s'agit d'un édifice carré, dont le sommet est percé de deux baies en plein cintre par face et dont l'élévation est soulignée par deux corniches. Il est couvert, selon un modèle très répandu dans l'Armorial, par une toiture à quatre pentes. Le sommet d'un grand bâtiment apparaît aussi à l'intérieur de l'enceinte, manifestement adossé au rempart sur la face est, mais il est impossible de préciser de quelle construction il s'agit. Néanmoins, elle doit probablement être châtelaine, étant donnée sa hauteur et ses proportions qui ne correspondent pas à celles des maisons paysannes. À moins qu'il ne s'agisse d'une représentation particulièrement maladroite en terme de perspective de la nef de l'église Saint-Didier, d'autre cas d'une semblable déformation sont connus pour l'Armorial. Enfin, treize maisons villageoises sont dessinées sans ordre apparent, si ce n'est qu'elles délimitent sommairement une placette en avant du château. Bien que non terminées, elles correspondent au stéréotype de l'Armorial à l'exception de trois, qui sont groupées dans une cour fermée à laquelle on accède par un imposant portail. Même si les principaux éléments constitutifs du site figurent bien sur la vignette, celle-ci n'est pas achevée : l'absence de fenêtre, de cheminée, de planche pour les échiffes et d'autres détails habituels sur les vignettes terminées, en constitue la meilleure preuve. Le dessin s'apparente à un croquis de terrain, à peine complété par une autre main ; seul le rouge des toitures ayant été posé.

Les vestiges archéologiques et le parcellaire

Le parcellaire ainsi que les vestiges conservés permettent de restituer de manière assez précise ce petit *castrum*, et viennent étayer les données des sources écrites dans l'interprétation générale du site (fig. 413). L'église Saint-Didier est bien l'élément central de Chalain-d'Uzore, le plus ancien en tout cas. Cette église est un édifice roman, très homogène que l'on peut attribuer au XII^e siècle (fig. 414, 416, 417). Suivant un plan régulier, qui n'a pas fait l'objet de remaniements postérieurs à sa construction, elle est composée d'une nef unique, prolongée par une abside semi-circulaire. Deux absidioles s'ouvrent sur chaque bras du transept et un clocher carré est édifié à la croisée du transept. Seul ce dernier a fait l'objet de remaniements, puisque dans son état actuel, il a été rehaussé après le Moyen Âge d'une rangée de doubles baies en plein cintre. C'est autour de l'église que l'enceinte fortifiée se structure. De plan quadrangulaire, son tracé est encore parfaitement lisible. Bien que proche de celui figuré sur la vignette, il n'est pas tout à fait similaire puisqu'il ne suit pas le bel ordonnancement carré que lui a attribué le dessinateur. Très homogène, cette fortification témoigne, pour autant que l'on puisse en juger, d'une phase de construction unique, et seul le rempart est a été réédifié après le Moyen Âge. L'unique porte d'accès au site est placé, comme indiqué sur la vignette, au centre de la face ouest (fig. 418). Les bâtiments castraux se situent en périphérie de cette enceinte, adossés au rempart, pour l'essentiel sur ses flancs est et sud. L'aile est, la mieux conservée, présente encore des éléments



Fig. 416 - Vue générale du clocher et du manoir.



Fig. 417 - La façade occidentale de l'église et le mur pignon nord du manoir.



Fig. 418 - Vue extérieure de la porte actuelle du site.

médiévaux significatifs, bien qu'elle ait fait l'objet de remaniements non négligeables (fig. 415). Le rez-de-chaussée est occupé par un cellier et une pièce annexe située au nord du cellier. Depuis l'extérieur, l'accès se fait d'abord dans cette pièce, jadis subdivisée en deux étages sur plancher ainsi qu'en attestent les corbeaux encore en place. La porte d'accès au cellier présente un arc en anse de panier chanfreinée (sans doute rajoutée au XVI^e siècle), plaqué sur l'ouverture ancienne qui est ainsi occultée. Très vaste, le cellier se compose d'un berceau central voûté en plein cintre sur lequel s'ouvrent huit cellules annexes, voûtées en arcs brisés. Le premier étage de l'aile sud est occupé par une vaste salle d'apparat, à attribuer pour l'essentiel au XVI^e siècle (une cheminée est datée de 1547), même si des ouvertures médiévales subsistent. C'est sans doute à cette époque que le rempart oriental a aussi été réédifié, avec mise en place de bouches à feu. L'aile adossée au sud est aussi très largement tardi-médiévale, ainsi que l'attestent de nombreux éléments architecturaux (cheminée, porte, fenêtres à meneau, traverse et moulurations prismatiques) et l'escalier en vis qui distribue les circulations verticales avec l'aile ouest. La charpente de ce secteur, encore en place, présente de nombreuses analogies avec celle de l'aile méridionale du prieuré bénédictin de Pommiers-en-Forez, datée de 1448. Formée de chevrons formant ferme (espacés de 0,68 m), à entrain retroussé et jambettes, elle est encore étré sillonnée par une croix de Saint-André dans le plan du poinçon. Des fenêtres anciennes subsistent aussi à l'extrémité du bâtiment (Thiollier, 1889, p. 270 et 271, gravures n° 444 et 446). Pour finir, le petit édifice placé au fond de la cour pourrait être le colombier mentionné dans le terrier de 1428¹. Se pose le problème de l'habitat villageois à l'intérieur des remparts. Rien sur la vignette n'indique qu'il existe et les lieux ne permettent pas de penser que des maisons se soient implantées entre l'église et les bâtiments aristocratiques. Tout au plus, les seules maisons paysannes que l'on peut situer sont celles implantées à l'extérieur de l'enceinte.

1 - ...super quodam platea in qua solebat esse colombarium..., à proximité du chemin de Chalain à Chandieu (Diana, 1 E⁸, n° 156, article 11).

On peut penser que Chalais est simplement à l'origine une église, Saint-Denis, sans doute d'origine altimédiévale et ayant peut-être même attiré un embryon d'habitat. Dans un second temps, au XII^e ou au XIII^e siècle, en tout cas avant 1290, l'église est intégrée à un château formé principalement d'une enceinte et d'un logis seigneurial en appui sur celle-ci. Pour autant que l'on puisse en juger la représentation du site qui est donnée dans l'Armorial semble fidèle en tous points à la réalité.

Franck Brechon, Chantal Delomier,